



Ensemble

CFDT-CFE/CGC-CGT-SNFOCOS

Lettre ouverte intersyndicale à M. Fatome

Monsieur le Directeur général,

La Loi du 5 août 2021 sur la gestion de la crise sanitaire établit l'extension des obligations vaccinales contre le Sars-CoV-2 pour les professionnels de la santé et, pour la population, un régime d'incitation vaccinale contrainte par une obligation de présenter un passe-sanitaire pour de nombreuses activités de la vie quotidienne.

Les organisations représentatives des personnels de la caisse nationale de l'Assurance Maladie (Cnam) ont appris le 10 août 2021, par l'intermédiaire de leurs élus au CSE-Central, les conditions dans lesquelles vous comptiez faire appliquer cette Loi dans les établissements du Service médical (SM) à partir du 7 août.

Nous estimons que le problème de fond se trouve dans l'interprétation extensive, pour ne pas dire excessive que vos services font de la Loi s'agissant de l'application de celle-ci dans le SM.

Votre décision a plongé les équipes dans l'incompréhension et la situation se tend dans les DRSM. Nombre de nos collègues sont pris de court par votre décision, par son caractère univoque et abrupte. Et un fort sentiment d'inquiétude est ressenti par beaucoup.

C'est pourquoi, dans l'intérêt de tous, nous vous proposons d'engager une discussion sur l'interprétation que nous pouvons faire, ensemble, de la Loi et sur l'application de la lettre Réseau et de ses incidences sur le SM, de sorte que des suspensions de contrats de travail ne soient pas activées.

Enfin nous vous rappelons que les délégués syndicaux centraux de nos syndicats n'ont pas été directement informés de ces dispositions. Aux yeux du personnel, cela traduit un manque de correction et de respect envers les salariés et leurs syndicats.

En espérant que notre parole commune vous amènera à revoir votre décision, et à recevoir une délégation de l'intersyndicale dans les plus brefs délais, nous vous prions d'agréer, M. le Directeur général, l'expression de nos salutations distinguées.

Les délégués syndicaux centraux de la caisse nationale de l'Assurance Maladie.

Odile Régnier
(RS au CSEC)
Emmanuelle Soustre
(DSC)

Yvan Martigny
(DSC)
Marc Masure
(DSC)

Maria-Dolores
Suarez(DSC)
Yves-Marie
Lagron (DSC)

Hélène Azoury
Nicolas Gautier
(DSC)